

Communiqué de presse
11 mars 2025

Alternance paritaire : Céline Schwebel devient présidente et Aline Mougenot vice-présidente d'Opco EP

Conformément aux statuts de l'Opco EP et selon le principe de l'alternance tous les deux ans de la Présidence entre les collèges, le Conseil d'administration, réuni le mardi 11 mars 2025, a désigné Céline Schwebel (CPME) Présidente d'Opco EP et Aline Mougenot (CFTC), Vice-présidente d'Opco EP.

En effet, la gouvernance s'inscrit dans le cadre du mandat de 4 ans et donc dans une continuité des actions déjà menées dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) sur la période 2023-2025 et anticipe activement celle 2026-2028.

Céline Schwebel (CPME), Présidente d'Opco EP



Docteure en économétrie, Céline Schwebel a forgé son expertise dans le secteur des systèmes d'information au sein de différentes SSII. Son engagement en faveur de la formation professionnelle débute en 2008 lorsqu'elle devient administratrice d'Agefos PME en Poitou-Charentes, avant de siéger au Conseil d'administration national de l'organisme paritaire en 2010, et d'en devenir la présidente en 2017. Au titre de la CPME, Céline Schwebel préside la Commission pédagogique nationale Bachelor Universitaire de Technologie de la spécialité « informatique – Science des données ». Administratrice d'Opco EP depuis sa création et membre de la Commission paritaire régionale de la Nouvelle Aquitaine, elle a occupé le poste de Vice-Présidente de 2023 à 2025.

Aline Mougenot (CFTC), Vice-Présidente d'Opco EP

Figure expérimentée de la formation professionnelle depuis de nombreuses années, Aline Mougenot a construit son expertise dès sa première expérience professionnelle au sein d'une Association régionale de formation professionnelle (Aref). Depuis 2014, elle représente la CFTC dans les instances majeures de la formation professionnelle, notamment au FPSPP et CNEFOP. Après la réforme de 2018, elle devient Administratrice de France Compétences et de Certif Pro. Son parcours au sein d'Opco EP, d'abord comme 2^{ème} vice-présidente (2019), puis comme Présidente sur la période 2023 à 2025, témoigne de son engagement constant notamment pour le développement des compétences.



Cette nouvelle gouvernance s'accompagne d'un renouvellement des instances d'Opco EP. Ainsi, à compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle, alterneront.

« Cette Présidence doit s'inscrire d'une part dans la continuité du travail accompli ces deux dernières années », déclare Céline Schwebel. « À l'heure où nos branches professionnelles sont face à d'importantes mutations, nous poursuivrons notre action, avec un accent particulier sur la transition écologique, énergétique et numérique. Nous poursuivrons également nos efforts en faveur de l'alternance et de la formation tout au long de la vie, afin d'accompagner au plus près, les besoins en compétences des 434 600 entreprises, dans un environnement en perpétuelle transformation.

D'autre part, dans un contexte où l'innovation et la digitalisation redéfinissent les métiers, nous nous devons d'adapter nos dispositifs pour garantir une montée en compétences efficace et pérenne. Pour les deux années à venir, nous intensifierons cet axe de développement afin de relever efficacement les défis de la mobilité et de l'hybridation des savoirs et des compétences pour l'ensemble de nos bénéficiaires, sur tous les territoires, qu'ils soient métropolitains ou ultramarins. L'ambition est claire : que l'Opco des entreprises de proximité se positionne comme l'instrument incontournable au service du développement des compétences et de l'employabilité de tous les salariés, et de fait au service de la compétitivité de toutes les entreprises relevant de son champs », Céline Schwebel (CPME), Présidente d'Opco des Entreprises de Proximité.

« Comme vous le savez, nous sommes à mi-mandat, nous pouvons être fiers collectivement de ce que nous avons déjà accompli grâce à l'engagement des administrateurs et des opérationnels sur tout le territoire métropolitain et les DROM. Cette alternance politique est prévue statutairement et permet une continuité à la fois politique et de service. », souligne Aline Mougenot.

« Notre environnement socio-économique est rythmé par de nombreux défis. Pour autant, nous avons réussi la concrétisation de 195 000 contrats en alternance et l'accompagnement de 400 000 salariés dans leur parcours de formation en 2024. La mise en place du Hub de l'Alternance a totalisé 1,2 million de connexions depuis septembre 2023. Cela témoigne de notre capacité à moderniser et dynamiser l'accès à la formation, tout en respectant les règles qui s'imposent à nous comme le code de la commande publique. Ces résultats, renforcés par notre participation active à divers événements phares comme la compétition WorldSkills Lyon 2024, confirment notre rôle d'acteur clé pour la promotion de cette voie d'excellence qu'est l'alternance. », Aline Mougenot (CFTC), Vice-Présidente d'Opco des Entreprises de Proximité.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougenot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com